

7 millions d'euros supplémentaires pour le fonds d'urgence pour le spectacle vivant

Audrey Azoulay, ministre de la Culture et de la Communication, annonce ce jour doter d'un budget supplémentaire de 7 millions d'euros le fonds d'urgence pour le spectacle vivant mis en place à la suite des attentats du 13 novembre 2015. Ces 7 millions d'euros viendront soutenir le secteur en particulier à l'ouverture des festivals de l'été.

Ce fonds, géré au sein du Centre national de la chanson, des variétés et du jazz (CNV) et doté initialement d'un premier montant de 7 millions d'euros*, est destiné à aider les entreprises du spectacle vivant à surmonter les difficultés économiques qu'elles rencontrent du fait de la menace terroriste et à améliorer les conditions de sécurité d'accueil du public.

A ce jour, il a déjà permis d'aider 223 structures pour un total attribué de plus de 5,6 millions d'euros.

** Etat (1 M€), Ville de Paris (0,750 M€), CNV (2 M€), Sacem (1 M€), Adami (0,5M€), SACD (0,5 M€) et d'autres sociétés civiles de gestion de droits (SCPP, SPPF, ADAGP, SCAM).*

Contact

Ministère de la Culture et de la Communication
Délégation à l'information et à la communication
Service de presse
01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr